UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. *LÉON XIII*

L'IMPARTIAL

FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

Un an.....$1.00
Six mois.....50

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arrérages.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL
Tignish, Ile du Prince Edouad

L'IMPARTIAL

Tgnish, Jeudi, 11 Avril, 1907.

M. Emmerson et le Public

La résignation de l'hon. M. Emmerson, ministre des chemins de fer, a mis en émoi, pour un temps, tout le quartier droit du parlement fédéral.

Cette résignation, d'une importance insolite, reste, sinon inexplicable, du moins inexpliquée.

Le public a été trompé tant de fois qu'il en reste au scepticisme le plus complet. Il ne croit a rien, pas plus au mal qu'au bien absolu ; pas plus à la vertu qu'au vice. Forcément, il en arrive à cette conclusion navrante : qu'il n'y a pas des hommes, mais bien des événements.

Fowler joue de finnesse. Il se dit : "Je vais laisser marcher les autres, quand plus tard, grâce à un incessant espionage ; force de patientes investigations, j'aurai réuni les élements d'une belle et bonne condamnation, je démasquerai les personnes qui ont introduit mes spéculations au grand jour."

Fowler a étudié les actions du ministre des chemins de fer, à la loupe et il veut donner au public, le résultat de ses recherches.

Est-ce concience de son innocence, certitude de l'impunité, insouciant du résultat, qui a poussé M. Emmerson de remettre son portefeuille à son premier ministre?

Sous le feu de l'accusation, le ministre des chemins de fer ne perd rien de ce flegme étudié, que ses accusateurs taxent d'impudence extraordinaire.

La majorité des ministres, députés, sous députés, se trouvent, dans le moment, comme sur un volcan, ne sachant pas à quelle minute l'éruption se fera et leur probité doutée.

Des incidents du passé, qui ont mis les Haggart, les Caron, les Sifton, etc., etc., devant le public, viennent naturellement à l'esprit, et on peut bien se demander la question : Il y a t-il un honnête homme dans l'enceinte du parlement fédéral? Chacun de répondre: "Oui, c'est moi, pour preuve je donne ma résignation"

Il parait que la chambre des communes devient, selon la triviale mais energique expression d'un de nos hommes publics, le grand lavoir de tout le ligne sale du Canada.

MGR BRUCHESI ET LES MAUVAIS LIVRES

(De la Croix)

En accomplissement de sa charge épiscopale, charge de pasteur d'âmes chrétiennes, Mgr l'Archevêque de Montréal a adressé, il y a quelque temps, au Comité de la bibliothèque civique, une protestation à propos de certains ouvrages que l'on y avait introduits, — ouvrages qui sont en dehors du programme purement technique adopté lors de la création de cette bibliothèque publique. Il s'agit de livres immoraux et irréligieux, même obscènes et interdits.

Parmi les ouvrages que Mgr Bruchési demande avec raison d'écarter de cette biblothèque figurent ceux de Voltaire, J. J. Rousseau, Michelet, Balzac et George Sand.

Le caractère irréligieux et immoral de ces ouvrages ne peut faire de doute pour personne, ni parmi les catholiques éclairés, ni parmi les protestants sincères.

Même les libres penseurs loyaux et qui se respectent, reconnaissent l'obscénité odieuse de certains livres du F.·. Voltaire et du F.·. Michelet.

L'immoralité de la plupart des oeuvres de Balzac et G. Sand est patente. L'irréligion de J.-J. Rousseau est historique ainsi que celle de Voltaire.

Le Comité de la bibilothèque publique ne voudra pas déshonorer la ville de Montréal en laissant de pareils ouvrages dans une bibliothèque purement technique —spécialement destinée aux ouvriers.

Si l'on veut faire de nos ouvriers des impies, des athées, des corrompus, des débauchés et des anarchistes, il suffira de semer dans les rangs du peuple les livres de Voltaire et tutti quanti. Qu'on y ajoute les oeuvres de Proudhou qui enseigne que la ' propriété, c'est le vol," et les oeuvres de Bakounine qui enseigne l'art de faire-sauter la société par la bombe, ce sera complet, avec les oeuvres du pornographe F.·. Zola comme couronnement... L'infâme auteur de la Pucelle ; l'ignoble, auteur du Contrat social, qui voulait ramener l'homme à l'état sauvage, idéal du progrès ! ; la femme de lettres corrompue qui prêcha sur les toits la thèse de l'amour libre, l'apothéose de l'adultère et la destruction du mariage, dont elle donna le double exemple ; le propagandiste du Réalisme ordurier et le thuriféraire des plus horribles brigands de la Révolution française ! Non, non, non ! que les noms de ces corrupteurs du peuple ne figurent pas dans une bibliothèque publique, en Canada.

Mettre ces livres-là sous la protection des autorités publiques serait un acte aussi contraire à la morale publique et privée que d'organiser la propagande du vice et l'exploitation des mauvais lieux.

Espérons que la voix de Mgr Bruchési sera écoutée.

Espérons-le d'autant plus que le comité de la bibliothèque a déclaré qu'il serait heureux d'examiner avec Sa Grandeur la question si opportune soulevée par Elle en ce qui concerne le choix des livres placés dans cette bibliothèque publique.

En combattant avec une si admirable énergie l'intempérance populaire, Mgr Bruchési s'est acquis des titres incontestés à la reconnaissance publique. En s'élevant avec la même énergie contre la propagande autorisée de l'immoralité et de l'irréligion la plus impie, Mgr l'Archevêque recevra les applaudissements de tous les honnêtes gens, sans distinction de religion ou de partis.

L. HACULT.

SAINT JOSEPH ET L'EUCHARISTIE

Dans ce beau pays d'Orient, où les souvenirs du passé sont si profondément gravés dans les cœurs, et se transmettent de génération en génération sans rien perdre ne leur charme, on a conservé sur l'enfance de Jésus et sur le saint Patriarche qui lui servait de père, une légende pleine de grâce et de fraîcheur. La voici dans toute sa ravissante simplicité :

Par un beau jour d'été, saint Joseph sortit avec son cher petit Jésus, et ils s'en allèrent dans la campagne.

Et tous deux marchaient le long des grands blés qui commençaient à mûrir. Le divin Enfant cueillit un épi et, l'ouvrant, dit à Joseph . "Le laboureur a jeté le grain de blé dans le sillon; le grain est mort, mais en mourant il a porté beaucoup de fruits.

En vérité, en vérité, je vous le déclare, si le grain de froment tombant en terre ne passe pas par la mort , il n'a qu'une vie individuelle Mais qu'il vienne à mourir, il se multiplie par ses fruits. Je suis le grain de froment, je serai le pain des âmes. "

Et il se mit à lui révéler le grand miracle de l'Eucharistie que méditait son cœur. Le doux Patriarche, en l'écoutant, se sentait tressaillir d'un ineffable joi... Et quand il eut tout entendu, tout compris, il se mit à genoux dans une adoration profonde, et baisant les mains de Jésus et les baignant de larmes, il laissa parler son cœur, car sa bouche ne pouvait s'exprimer, et il chanta dans une extase divine, sa foi, sa confiance et son amour.

L'HONORABLE M. HYMAN.

L'honorable M. Hyman, ministre des travaux publics qui était en route pour revenir au Canada, s'est arrêté à Denver Colorado. De là il est retourné à Californie, où il avait séjourné depuis plusieurs mois, en recherche, dit-on, d une cure de la maladie qui le tient absent de son bureau.

Une coincidence, qui fait parler les bavards, c'est que M. Hyman a reboursé chemin, à Denver, aussitôt qu'il a apprit la résignation de M. Emmerson.

Fait assez curieux, toujours raconté par les bavards, c'est que M. Hyman jouit d'une exellente santé à Californie.

Peut-être que M. Hyman, lui aussi, est assied sur un volcan, ou du moins a peur de s'asseoir sur les bancs ministriels à Ottawa, qui sont de ce temps ci, ni plus ni moins que des fournaisses ardentes, pour ceux des ministres qui ont des petits secrets! ! ! !

LE REGINA CŒLI

C'était vers la fin du sixième siècle. Un fléau terrible, écrit M. l'abbé Arebellot, exerçait d'affreux ravages dans la ville de Rome. La peste faisait chaque jour de nombreuses victimes. Saint Grégoire, dans le discours qu'il adressa aux Romains en cette occasion, disait : "Voici que tout le peuple est frappé par le glaive de le colère céleste : tous sont enlevés subitement ; la mort n'est pas précédee par une longue maladie, chacun est emporté avant d'avoir eu le temps de faire pénitence. Les habitauts tombent en masse, les maisons demeurent désertes ; les pères suivent les funérailles de leurs enfants, et leurs héritiers les precèdent dans la tombe".

Saint Grégoire comprit qu'il était nécessaire d'apaiser la colère divine, et que, pour obtenir cet apaisement, il fallait avoir recours à l'intercession de la Mère de Dieu. Il ordonna donc qu'on ferait une procession solennelle à laquelle assisterait tout le clergé avec tout le peuple. Sept cortèges différents, conduits par les prêtres des divers litanies, à l'église de Sainte-Marie-Majeure.

Le premier cortège partit de l'église des Saints-Come-et-Damien; le second de la basilique des Saints Gervais-et-Protais ; le troisième, de l'église des Saints-Marcellin-et-Pierre ; le quartrième, de la basilique des Saints-Jean et Paul ; le cinquième, de la basilique du premier martyr saint Etienne ; le sixième, de l'église de Sainte-Euphémie ; le septième, de la basilique de Saint Clément.

Le premier cortège était composé du clergé : le second des abbesses avec leurs moines, le troisième, des abbesses avec leurs religieuses ; le quatrième de tous les enfants ; le cinquième, des hommes laïques ; le sixième des veuves, le septième, des femmes mariées

Ces détails sont empruntés à Grégoire de Tours, qui les tenait de son diacre, récemment araivé de Rome.

La Vierge sainte, que l'église appelle "la Consolatrice des affligés" ne fut pas invoquée en vain; le fléau, jusque la impitoyable, cessa ses ravages. Ecoutons ce que raconte un écrivain du treizième siécle, Durand, évêque de Mende :

"Il faut remarquer, dit-il, que lorsque dans la ville de Rome sévisai une peste très inteuse, le bienheureux Grégoire, au temps de Pâques, ordonna que l'image de la Bienheureuse Vierge Marie,—conservée dans l'église de l'"Ara Cœli", et peinte par saint Luc,—serait portée solennellement en procession. Or, comme elle s'avançait en tête du cortege, les assistants entendirent soudain t ois voix d'anges qui chantaient au-dessus de la sainte image :

Regina cœli, lactare, allelu ia! Quia quem meruisti portare, alleluia!

Resurrexit sicut dixit alleluia.

"Le chœur angélique se tut ; mais aussitôt le bienheureux Grégoire, transporté d'une sainte allégresse osa unir les supplications de la terre à l hymne des Anges et s'écria :

'Ora pro nobis DEUM, alleluia!,

L'antienne pascale était composée Cependant tout le cortège s'était agenouillé, dans un même sentiment d'allégresse et de reconnaissance ; il écoutait ravi, la séraphique mélodie dont les échos allaient se perdre au sein des nues, quand le Pontife les yeux fixés vers le ciel, aperçoit l'Ange du Seigneur sur la cîme du mausolée d'Adrien tenant en main un glaive tout sanglant, qu'il essuie et qu'il remet dans le fourreau. C'était dire : Dieu est apaisé, et la peste ne fera plus de victimes. De fait, à l'instant même, le fléau cessa.

Un mémoire de ce prodige, le môle d'Adrien et le pont en face furent appelés le fort et le pont "Saint-Ange." Au sommet de la forteresse, à l'endroit même de l'apparition, fut dressée une statue colossale représentant l Ange exterminateur, dans l'attitude où l'avait vu saint Gregoire.

Nos Sacrements Catholiques

Le célèbre médecin Tissot donnait, à Lausanne, les secours de son art à une jeune dame étrangère, dont la maladie arrivait à un point fort alarmant.

Instruite de son dangereux état et tourmentée par le regret de quitter sitôt la vie, elle s'abandonna à de violentes agitations et au transport du désespoir. Le medecin jugea que cette nouvelle secousse abrégerait encore le terme de sa vie, et, suivant son habitude, il avertit qu'il n'y avait pas a différer pour lui administrer les secours de la religion. Un prêtre est appelé ; la malade l'écoute et reçoit, comme le seul bien qui lui reste, les paroles de consolation qui sortent de sa bouche. Elle se calme, s'occupe de Dieu et de ses intérêts éternels, reçoit les sacrements avec une grande édification, et, le lendemain matin, le médecin la trouve dans un état de paix et de calme qui l'étonne ; il trouve la fièvre baissée, les symptômes alarmants avaient disparu. Bientôt la maladie cessa.

Tissot aimait à répéter ce trait, et il s'écriait avec admiration : "Quelle est donc la puissance de la confession chez les catholiques ?"

Tissot était protestant.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 2 avril —L'hon M. Emmerson, ministre des chemins de fer et canaux a donné sa démission à la séance de la chambre hier après-midi.

La semaine dernière le "Gleaner" de Fredériction avait publié certains détails blessants sur le caractère privé du ministre des chemins de fer et canaux.

C'est à la suite de ces publications que l'hon M. Emmerson a donné sa démission. Il a intenté des actions en dommages au "Gleaner," au "Toronto World" et au "Halifax Herald".

La démision de M. Emmerson a été acceptée.

A l'ouverture de la séance, M. Emmerson n'avait pas pris place sur les bancs ministériels, il occupait le siège de M. Sifton.

Sir Wilfrid Laurier annonçait la démision de son collègue, en donnant lecture de la correspondance échangée à ce sujet.

M. Emmerson prit alors la parole pour dénoncer ses détracteurs. Il dit en terminant son discours qu'il remuera ciel et terre pour venger son honneur flétri

La démission de M. Emmerson, dans les circonstances particulières qu'on vient de lire, est unique dans l'histoire du Canada.

M. Emmerson, après avoir vengé son honneur devant les tribunaux rentrera dans le cabinet. Sir Wilfrid Laurier donna quelques explications au sujet de la démission de M. Emmerson. Les membres de cette chambre dit il connaissent l'article dans lequel mon ami est attaqué.

Celui-ci nie absolument les faits qu'on lui reproche. Suit la lecture de la correspondance dont une lettre de M. Emmerson à sir Laurier et la réponse de ce dernier.

Après un discours de M. Emmerson, qu'il termine par ces mots "Je suis entré pauvre dans le gouvernement et le quitte comme tel," l'incident est clos.

Sir Wilfrid Laurier et la Charmbre des Lords

Quelques journaux anglais ressuscitent la vieille histoire que Sir Wilfrid Laurier sera appelé à la Chambre des Lords. Le "Witness," de jeudi, qui n'est pas un journal, à histoire y croit suffisamment pour répéter la chose au public de Montréal. La "Presse" a déjà nié cette rumeur il y a quelques années. Au risque de pousser l'indiscrétion à son extrême limite, nous dirons, mais de source bien certaine, que Lord Minto, lorsqu'il était notre Gouverneur Général, a formellement sollicité Sir Wilfrid Laurier d'accepter cette grande distinction, et que ce dernier a prié le représentant du Roi de ne pas donner suite à une offre flatteuse qu'il n'accepterait pas. Tout ce que l'on dira sur ce sujet sera des paroles en l'air.—*La Presse.*

L'EMIGRATION

D'après les dernières études comparatives sur l'émigration eupopéenne, les nations qui en ont fourni les plus gros contingents sont l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et la Russie. L'expansion anglo saxonne embrasse principalement les quatre cinquièmes de l'Amérique du Nord, l'Australie entière, les Indes et une moitié de l'Afrique. L'Allemagne occupa assez longtemps la première place parmi les nations émigrantes. Mais ses 220,000 émigrants de 1880 sont réduits à 27,000. L'Italie la repasse présentement de beaucoup. On peut dire que l'Italie a dans l'Argentine et le Brésil des colonies "sans drapeau ". Elle envahit également la Tunisie, où ses natifs sont au nombre de plus de quatre-vingt mille. Les Russes émigrent surtout en Sibérie at aux Etats-Unis.

Quant à la France, elle a assez de difficulté à peupler non seulement ses colonies, mais encore son propre territoire.

La Conference Intercoloniale

La "British Empire League" est à faire des préparatifs considérables pour bien recevoir les premiers ministres des colonies pendant leur visite en Angleterre.

Une somme considérable d'argent a été souscrite dans ce but et au nombre des souscripteurs il y a les lords Rothschild, Linlithgow. Crewe, Strathcona, Derby, Aweburs et Solby, le duc de Devonshire, le duc de Westminister et M. Sidney Brux-ton.

Au programme en élaboration sont déja inscrites des visites à Glasgow et Edinburgh.

GOVERNMENT STANDARD SEEDS

UN TERME IMAGINE PAR LES MARCHANDS DE GRAINS

Le département de l'agriculture d'Ottawa nous fait tenir le communiqué suivant :

Les acheteurs de graines de trèfle rouge, d'alsike et de mil qui désirent se procurer un article de première qualité doivent voir à ce que ces graines soient représentées comme telles par une personne ou une maison de confiance, en étant marquées "No 1", "Prime", Fancy", "XXX" ou en portant toute autre désignation pour laquelle l'Article 4 de l'Acte relatif aux graines fixe un dégré de qualité.

Le terme "Goverument Standard" imaginé par les marchands de grains, peut induire en erreur s'il n'est pas clairement compris.

L'article 6 de l'acte fixe un degré de qualité relativement aux graines de mauvaises herbes, au dessous duquel les graines de trèfle rouge, d'alsike et de mil ne peuvent être vendues pour servir à l'ensemençement, ni par les marchands. Ce degré de qualité tolère la présence des graines des mauvaises herbes mentionnées dans l'acte dans les proportions suivantes : 90 dans une once de trèfle rouge, 200 dans une once de trèfle alsike, 400 dans une once de mil. C'est aux graines supérieures à ce degré minimum, mais qui ne sont toutefois pas suffisamment propres pour être de première qualité, que s'est appliqué l'année dernière le terme "Government Standard."

Certains marchands ont annoncé des graines portant le sceau du gouvernement (seal). Le gouvernement n'appose pas de sceau sur les graines offertes en vente.

Quelques maisons de confiance vendent des graines de plantes fourragères et de trèfles contenues dans des envelloppes ou des sacs portant leur sceau elles n'en sont responsables que tant que le sceau n'a pas été rompu.

Pour se soustraire aux provisions de l'Article 3 de l'Acte qui s'applique spécialement au graines de céréales, telles que avoine blé et orge, certains marchande offrent ces graines comme grain à moudre ou à fourrager.

Si elles sont ouvertes pour les fins de l'ensemencement, ces marchands doivent expliquer clairement, si c'est le cas des graines de folle avoine, de moutarde des champs, de nielle, ou d'autres mauvaises herbes. Le but de l'Acte est d'aider aux cultivateurs à se protéger eux-mêmes contre ces mauvaises herbes; il leur donne les moyens de faire achats de graines de façon intelligente. Les cultivateurs qui intentionnellement achètent du grain à fourrager pour s'en servir comme semence ne peuvent guère compter sur des lois qui les protègent contre les pertes causées par les mauvaises herbes.

LA CORRUPTION ELECTORALE A LA SASKATCHEWAN.

Une dépêche de Régina nous annonce qu'à la Législature provinciale, après un débat animé au sujet du scandale causé par la corruption électorale. dans le comté de Priece Albert, où M. Donaldson, avait été défait, par l'action malhonnête du sous-officier-raporteur, la Chambre, du consentement unanime de la députation, a déclaré le candidat conservateur défait, élu de plein droit.

Le Dr. Tyerman, candibat libéral, qui avait été déclaré élu, résigna immédiatement, après avoir appris la conduite malhonnête du sous officier-rapporteur

L'IMPERIALISME

Lord Milner, que le gouvernement anglais avait songé, un instant, à nous envoyer comme Gouverneur Général, vu la force de son caractère impérialiste si bien déployé dans le Sud-Africain, continue à nourrir l'esprit anglais de rêves et de visions sur le Canada. Le Bureau Colonial sait qu'il a partout contrôle sur notre colonie. Il tâche de nous répêcher par cette invention d'un Conseil Impérial, où nous serions sortis de notre élément et de notre pouvoir de résistance. Dans un article confié au "National Review," Lord Milner, sans toucher à ce point, s'efforce de nous faire comprendre combien il est mesquin de ce faire appeler "Colonist," tandis que le titre d'impérialiste serait si beau. Il y aurait quelque chose dans la suggestion, si M. Chamberlain n'avait pas attaché un sens odieux à ce mot, qui, pour lui, comportait beaucoup plus l'idée de dépendance et de soumission que la vieille notion de colonie. Nous sommes satisfaits de l'état actuel et de notre présente appellation. Pourquoi nous entourer d'une solicitude que nous ne demandons pas? Nous sommes colons . c'est bien, et nous savons à quoi nous en tenir. Si nous étions Impérialistes, nous serions devenus si grands que notre bourse ne serait jamais assez longue pour faire face, sous le prétexte d'honneurs, à des besoins toujours nouveaux

Comme l'a fait remarquer si justement professeur Shortt, de Kingston plus Londres nous parle d'impérialisme. plus pour les esprits, en Canada, s'en éloignent et réclament davantage leur autonomie et leurs coudées franches. *La Presse.*

Un accident de Train

Six employés de train ont été tués au cours d'une collision entre deux trains de marchandises sur le Missouri, Kansas et Texas, R. R. à six milles au sud de Fort Worth, Texas, lundi.

Les morts sont: le mécanicien Woolen, le chauffeur Hines du train allant au sud; le mécanicien Caldwell, le chauffeur Wallace du train se dirigeant vers le nord, et de serre-freins dont les noms ne sont pas connus.

Le feu s'est déclaré immédiatement dans les débris, et les corps des deux serre-freins ont été complèment brûlés avant qu'on put le les secourir. Plus de 300 têtes de bétail ont été brûlées et huit wagons de marchandises détruits. On ne connait pas cause la de l'accident.

PATERSON

5 CETTE FORME WP

Tablettes pour la Toux

Prenez-en une quand vous sentez l'approche d'un rhume,—prenez-en une quand ce rhume vous harasse, —elles confortent la gorge et elles GUERISSENT. Recommandées par la profession médicale. emandez l'espèce à trois coins dans la boîte rouge et jaune.

ELLES GUERIRONT